

**VILLE du FOUSSERET**  
**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 9 AVRIL 2019**

**PROCES VERBAL**

*Nombre de  
Conseillers  
En exercice : 19  
Présents : 12  
Procurations : 2  
Votants : 14*  
**PRESENTS**

L'an deux mille dix-neuf, le neuf avril, à vingt-heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la ville du Fousseret, légalement convoqué le trois avril, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre LAGARRIGUE, Maire du Fousseret.

M. LAGARRIGUE Pierre - Mme AMIEL France - MM. BAÑULS Cédric - BOCHEREAU Jean-Marie - Mme CAPOUL Sabine - MM. DARAN Jacques - FAUR Philippe - LIGONNIERE Vincent - Mme MENDONÇA Anny - M. PELLETIER Alain - Mmes SCHOCRON Françoise - SENTENAC Danièle.

**ABSENTS**  
**EXCUSES**

M. BOST Romain excusé.  
Mme DROCOURT Angélique excusée.  
Mme DUTREICH Nicole ayant donné procuration à Mme MENDONÇA Anny  
M. GRANIER Frédéric ayant donné procuration à Mme AMIEL France

**ABSENTS NON**  
**EXCUSES**

Mme GOUENNOU Stéphanie.  
Mme GOUNOT Cécile.  
M. MENIER Richard.

**ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE.**

Mme SCHOCRON Françoise est nommée secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

**APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 5 MARS 2019**

M. le Maire évoque les suites données aux délibérations prises lors du conseil municipal du 5 mars 2019.

Il demande aux élus s'ils souhaitent formuler des observations sur ce compte rendu. Dans la négative, il propose son adoption.

Le compte rendu de la réunion du 5 mars 2019 est adopté par 9 VOIX POUR  
5 abstentions MM. BAÑULS-FAUR-GRANIER - MMES SCHOCRON-SENTENAC (absents au conseil  
du 5/03/2019)

**APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 21 MARS 2019**

M. le Maire évoque les suites données aux délibérations prises lors du conseil municipal du 21 mars 2019.

Il demande aux élus s'ils souhaitent formuler des observations sur ce compte rendu. Dans la négative, il propose son adoption.

Le compte rendu de la réunion du 21 mars 2019 est adopté par 8 VOIX POUR  
6 abstentions MM. FAUR-GRANIER-LIGONNIERE-PELLETIER-LIGONNIERE - MME SCHOCRON

**2019-22 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019**

Monsieur Le Maire propose à l'assemblée d'approuver les taux d'imposition 2019, inchangés, pour les trois taxes directes locales, à savoir :

Taxe d'habitation :	17,15 %
Taxe foncière bâti :	24,39 %
Taxe foncière non bâti :	128,63 %

Le produit fiscal est de 754 114 €, en augmentation de 4 % par rapport à l'an dernier, en raison de la hausse des bases.

M. DARAN souligne le taux élevé du foncier non bâti alors même que les investissements municipaux sont davantage concentrés dans le centre bourg. Selon lui, il faudrait étudier une baisse éventuelle de cet impôt.

<b>DOSSIER ADOPTE PAR 13 VOIX POUR 1 ABSTENTION : M. DARAN</b>
--

### 2019-23 : VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2019

Monsieur Le Maire propose d'octroyer aux associations, les subventions de fonctionnement suivantes, prévues au Budget Primitif 2019, soit :

A.C.C.A.	700.00 €
A.D.E.L.F.A.	150.00 €
A.D.M.R.	1 000.00 €
AILES FOUSSERETOISES	400.00 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	900.00 €
ANCIENS COMBATTANTS+FNACA	450.00 €
ASSOCIATION CYCLISTE FOUSSERETOISE	1 450.00 €
ASSOCIATION CYCLISTE FOUSSERETOISE	100.00 €
BASKET CLUB FOUSSERETOIS	4 600.00 €
CINQ PATY CLUB	200.00 €
COMITE DES FETES	20 000.00 €
COOPERATIVE ECOLE ELEMENTAIRE	900.00 €
COOP. EC. ELEM - SUB. EXCEP. CLASSE DECOUV. OCEAN 18/19	1 750.00 €
COOP. EC. ELEM - SUB. EXCEP. PISCINE CP CE1 18/19	700.00 €
COOP. EC. ELEMENTAIRE - SUB. EXCEP. PROJET THEATRE 19/20	750.00 €
COOPERATIVE ECOLE MATERNELLE	700.00 €
COOP. EC. MAT. - SUBV EXCEPT. PROJET MUSIQUE 18/19	1 000.00 €
CULTURALES COMMINGEOISES	360.00 €
ECOLE SAINTE-THERESE/OGEC	3 500.00 €
ETOILE BOULISTE FOUSSERETOISE	720.00 €
ETOILE SPORTIVE DU FOUSSERET	4 500.00 €
F.C.P.E.	200.00 €
F.S. EDUCATIF COLLEGE	1 350.00 €
HISTOIRE PATRIMOINE FOUSSERET	100.00 €
IFOUSSERET - MARCHES GOURMANDS 2019	1 500.00 €
IVOIR ASSOCIATION	400.00 €
LA FABRIQUE A REVES CIE EMPREINTES	400.00 €
LES 4 SAISONS	480.00 €
LES BIGNOLARDS	250.00 €
LES FOUS DU BOIS	900.00 €
LE FOUS EN RE - FONCTIONNEMENT	900.00 €
LE FOUS EN RE - SUBV EXCEPT - ACHAT PIANO	2 100.00 €
LES P'TITS ECOLIERS	800.00 €
PECHE ET PROTECTION MILIEU AQUATIQUE	360.00 €
PEINTRES ET ARTISTES DU COUSTALA	1 100.00 €
RADIO GALAXIE	350.00 €
RESTAURANTS DU COEUR	500.00 €
RUNNING FOUSS - FONCTIONNEMENT	200.00 €
RUNNING FOUSS - SUBV EXCPT TRAIL 2019	1 400.00 €
SAVES PATRIMOINE	200.00 €

TENNIS CLUB LE FOUSSERET	1 100.00 €
TERRE MERE EN OCCITANIE - FONCTIONNEMENT	200.00 €
TERRE MERE EN OCCITANIE - ACCUEIL DES INDIENS	550.00 €
TRIANA	280.00 €
UCF XV (RUGBY) - FONCTIONNEMENT	4 100.00 €
UCF XV - ECOLE DE RUGBY	2 250.00 €
VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE	180.00 €
VIVRE AU FOUSSERET - FONCTIONNEMENT	200.00 €
VIVRE AU FOUSSERET - FOIRE	9 800.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>77 160,00 €</b>

<p><b>DOSSIER ADOPTE A L'UNANIMITE</b></p> <p><b>SAUF POUR LES ASSOCIATIONS SUIVANTES, NE PARTICIPENT PAS AU VOTE :</b></p> <p><b>ADELFA : MME CAPOUL</b></p> <p><b>ADMR : MME SENTENAC</b></p> <p><b>AMICALE DES SAPEURS POMPIERS : M. BOCHEREAU</b></p> <p><b>FCPE : MME CAPOUL</b></p> <p><b>LES 4 SAISONS : MMES AMIEL - MENDONÇA - SENTENAC</b></p> <p><b>LES BIGNOLARDS : M. BOCHEREAU</b></p> <p><b>LES FOUS DU BOIS : MMES AMIEL - MENDONÇA</b></p> <p><b>LES PTITS ECOLIERS : MME CAPOUL</b></p> <p><b>PEINTRES ET ARTISTES DU COUSTALA : MME SCHOCRON</b></p> <p><b>RUNNING FOUS : M BAÑULS</b></p> <p><b>TENNIS CLUB : M. LIGONNIERE</b></p> <p><b>TERRE MERE EN OCCITANIE : MMES AMIEL - MENDONÇA - M. BAÑULS</b></p> <p><b>UCF XV : M. BOCHEREAU</b></p> <p><b>VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE : MME MENDONÇA</b></p>
---

#### **2019-24 : BUDGET D'INVESTISSEMENT 2019.**

Monsieur le Maire rappelle que les programmes d'investissement ont été présentés et débattus en commission des finances.

Il présente la liste des programmes ainsi que les modalités de leur financement pour 2019. Cette présentation ne fait pas l'objet de délibération.

1 - Rénovation de la halle :	264 658,99 € HT montants notifiés
2 - Rénovation de la partie centrale de place de la halle	161 682,00 € HT montants estimés
3 - Acquisition de matériel informatique	10 350,00 € HT montants estimés
4 - Rénovation des appartements des écoles	82 265,37 € HT montants estimés
5 - Transformation de l'appartement du Picon en tiers lieu	120 000,00 € HT montants estimés

#### **2019-25 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019.**

Le Budget Primitif 2019 étudié lors des réunions de la Commission des Finances est présenté par Monsieur Le Maire. Il demande un vote par chapitre.

Le Budget Primitif 2019 est présenté en équilibre, aux sommes de 1 815 006,00 € en dépenses et en recettes de fonctionnement et 1 933 159,14 € en dépenses et en recettes d'investissement, y compris les restes à réaliser repris du Compte Administratif 2018.

M. le Maire donne des précisions sur les chapitres en section de fonctionnement.

Il indique que les dépenses de personnel augmentent en raison des promotions des agents titulaires, de la titularisation de certains contractuels, du remplacement d'agents en congés ainsi que du RIFSEEP.

Il note que les dépenses de fonctionnement doivent diminuer sur certains postes afin de préserver un excédent en section de fonctionnement et une capacité d'action pour l'avenir. Les postes

budgétaires concernés sont l'entretien du bâtiment ainsi que les dépenses d'équipement des services.

Des notes de service seront diffusées pour préciser les orientations d'achat pour 2019 dans les différents domaines d'action de la mairie.

M. BOCHEREAU souligne l'effet ciseau qui se constate dans les budgets des collectivités locales, ces dernières années, avec une hausse tendancielle des dépenses de fonctionnement et une stagnation voire une baisse des dotations d'Etat. Cette tendance devrait se poursuivre et pourrait conduire à revoir la structure des dépenses de manière plus profonde.

M. le Maire reconnaît cette contrainte à laquelle s'ajoute la diminution des leviers fiscaux.

Seule la taxe foncière peut encore être rehaussée pour permettre d'accroître les ressources, après la disparition de la taxe d'habitation. Les marges de manœuvre sont désormais très étroites.

M. le Maire détaille ensuite la section d'investissement.

Il évoque en dépenses les différents programmes d'investissement étudiés dans le cadre de la commission des finances préparatoire au vote du budget.

Il rappelle ces derniers : rénovation de la halle, acquisition de matériel informatique, divers travaux et acquisitions mobilières déjà engagés. Il souligne la nécessité de reporter les autres programmes non encore décidés afin de reconstituer la capacité d'autofinancement, essentielle pour la poursuite de l'action municipale à venir.

Il souligne en recettes d'investissement l'attente du versement de subventions représentant plusieurs centaines de milliers d'euros. Il demande aux services concernés de prendre toutes les mesures nécessaires à la perception de ces fonds.

M. le Maire précise que l'agence technique départementale (ATD) a été sollicitée pour réaliser une analyse financière rétrospective et prospective de la situation budgétaire de la commune du Fousseret.

M. le Maire demande à l'assemblée d'approuver le Budget Primitif 2019 présenté en équilibre, aux sommes de 1 815 006,00 € en dépenses et en recettes de fonctionnement et 1 933 159,14 € en dépenses et en recettes d'investissement, y compris les restes à réaliser repris du Compte Administratif 2018.

#### **DOSSIER ADOPTE A L'UNANIMITE**

#### **2019-26 : AVIS SUR LE PLAN DEPARTEMENTAL DE PROTECTION DES FORETS CONTRE L'INCENDIE**

M. le Maire avait transmis aux conseillers municipaux, début mars, le plan départemental de protection des forêts contre l'incendie. Désormais, le conseil municipal doit donner son avis sur ce dossier. M. le maire propose au conseil municipal de donner un avis favorable à ce plan.

#### **DOSSIER ADOPTE A L'UNANIMITE**

#### **2019-27 : AVIS SUR LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT**

La communauté de communes Cœur de Garonne a arrêté le projet de programme local de l'habitat en conseil communautaire le 19 février 2019. Ce document comporte trois parties, un diagnostic des orientations et un programme d'actions communautaires. Les priorités suivantes ont été identifiées :

- Poursuivre une politique d'attractivité résidentielle forte en diversifiant l'offre et les publics cibles pour ne pas aggraver la dépendance au coût de l'énergie.
- Diversifier le parc pour répondre à davantage de besoins.
- Engager une politique de réhabilitation et de remise à niveau du parc de logements anciens occupés
- Garantir l'opérationnalité du programme local de l'habitat.

Les communes membres de l'intercommunalité sont désormais invitées à donner leur avis sur ce projet. M. le Maire propose de donner un avis favorable à ce programme.

**2019-28 : AVENANT A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU SERVICE INSTRUCTEUR DES AUTORISATIONS D'URBANISME**

M. le Maire rappelle à l'assemblée que le Pays du Sud Toulousain instruit les autorisations d'urbanisme pour la commune du Fousseret depuis 2016. Les tarifs adoptés alors nécessitent une actualisation. Il a été décidé une augmentation de 2% en comité syndical. Cette augmentation doit désormais être approuvée par avenant par les communes disposant du service.

M. BOCHEREAU demande quel est le délai moyen d'instruction des dossiers. M. le Maire lui répond que les dossiers sont instruits dans les délais réglementaires. Il souligne la qualité du suivi des dossiers par le PETR et les initiatives pertinentes des instructeurs.

DOSSIER ADOPTE A L'UNANIMITE

**INFORMATIONS DIVERSES**

**Personnels** : M. le Maire fait part du recrutement d'un électricien avec un contrat (3 mois renouvelables avec 2 semaines d'essai, 16h), Jean Michel PARAYRÉ, suite au départ en retraite de Joël LALANNE et d'un contractuel temps complet, Michel GEA, pour trois mois, en remplacement de Bruno POUZENC.

De plus, la remplaçante d'Amandine DELHOM qui partira prochainement en congé maternité est connue. Il s'agit de Magalie PEREZ. Elle fait un stage en mairie en avril et devrait prendre ses fonctions début juin.

**Halle** : M. le Maire informe l'assemblée du lancement des travaux de la halle la semaine du 15 avril. Un calendrier de chantier est en cours de finalisation par la maîtrise d'œuvre avec l'objectif de terminer les travaux fin juillet 2019, juste avant la fête locale.

De plus, une réunion publique se tient le mercredi 10 avril 2019, à 20h30, dans la salle grise de l'ancien collège, destinée à présenter le projet aux riverains et commerçants.

Enfin, il semblerait que la DETR ainsi qu'une subvention du Conseil départemental puissent être attribuées pour ce projet.

**Place de la halle** : M. le Maire rend compte de la réunion qui s'est tenue le lundi 1<sup>er</sup> avril 2019, en mairie, avec M. Stéphane RODRIGUEZ, du bureau d'études VRD Axe Ingénierie. Cette rencontre a permis de finaliser le dossier technique du projet de rénovation de la place de la halle. L'estimation financière a aussi été précisée. Ainsi le dossier est prêt à être approuvé lors d'un prochain conseil municipal avant d'être transmis aux organismes financeurs.

**Ambroisies** : L'agence régionale de santé informe les municipalités d'Occitanie sur l'extension du territoire touché par les ambroisies. Ces plantes envahissantes sont nocives pour la santé des populations exposées. L'ARS sollicite la commune pour la désignation d'un référent ambroisie au Fousseret.

Elle invite aussi la municipalité à informer les habitants de la possibilité de signaler la présence de ces plantes sur le site internet : [www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr)

**Energies renouvelables** : Le Pays du Sud Toulousain est engagé dans la transition énergétique. Dans cet objectif, il met en place, à destination des particuliers et entreprises du territoire, un achat groupé d'énergies renouvelables afin d'obtenir des tarifs abordables. Les élus sont invités à relayer cette initiative destinée à verdir les consommations énergétiques du sud toulousain.

Renseignements sur : [www.payssudtoulousain-energie.fr](http://www.payssudtoulousain-energie.fr)

**Commission communale impôts directs** : M. le Maire annonce la réunion de la CCID en mairie du Fousseret, le 2 avril 2019, pour mettre à jour le classement des valeurs locatives des propriétés bâties.

**QUESTIONS DIVERSES**

**Resto du cœur :** M. LIGONNIERE dit avoir été sollicité, un mardi en début d'après-midi, par Mme AGEDE et une dame, pour charger les lourds colis dans le véhicule destiné à les distribuer aux familles bénéficiaires. Mme AGEDE qui s'occupe de cette association au plan local a aussi demandé à utiliser la petite rue du 8 mai 1945 attenante. Pour faciliter l'opération de chargement des colis. M. le Maire indique que les potelets barrant son entrée sont amovibles à l'aide d'une clé disponible auprès du service technique. M. LIGONNIERE se propose de la récupérer pour aider cette association.

**Secourisme :** M. PELLETIER a vu qu'une formation secourisme était proposée dans la petite salle du Picon. Il demande qui est à l'initiative de cette formation. M. le Maire répond qu'il s'agit de Véronique SOLYGA et que cette formation n'est pas réservée au personnel de la mairie et est ouverte au public en général.

**Voirie :** M. DARAN intervient pour rappeler l'existence d'un trou important sur la chaussée au quartier du Maurou. Il semblerait que la communauté de communes soit intervenue dans le secteur sans réparer ce trou. M. DARAN s'interroge sur le suivi des travaux de l'intercommunalité. M. le Maire relatera cette interrogation.

La séance est levée à 22h50.

NOM - PRENOM	SIGNATURES
M. LAGARRIGUE PIERRE	
MME AMIEL FRANCE	
M. BAÑULS CEDRIC	
M. BOCHEREAU JEAN-MARIE	
M. BOST ROMAIN	ABSENT EXCUSE
MME CAPOUL SABINE	
M. DARAN JACQUES	
MME DROCOURT ANGELIQUE	ABSENTE EXCUSEE
MME DUTREICH NICOLE	ABSENTE EXCUSEE PROC. A MME MENDONÇA
M. FAUR PHILIPPE	
MME GOUENNOU STEPHANIE	ABSENTE NON EXCUSEE
MME GOUNOT CECILE	ABSENTE NON EXCUSEE
M. GRANIER FREDERIC	ABSENT EXCUSE PROC. A MME AMIEL
M. LIGONNIERE VINCENT	
MME MENDONÇA ANNY	
M. MENIER RICHARD	ABSENT NON EXCUSE
M. PELLETIER ALAIN	
MME SCHOCRON FRANÇOISE	
MME SENTENAC DANIELE	